

CONSEIL MUNICIPAL

DU MERCREDI 03 NOVEMBRE à 17 Heures

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 octobre 2021

Présents: *Mme Véronique RUMEAU, M Guy FREBY, M. Patrick VOISIN, Mme Cécile GAJAN , Mme Isabelle PORRO, Mme Romane COMBES, Mme Audrey SURRE, M. Daniel VENOUX.*

Pouvoirs : *Mme Marie-France SEGARD à Véronique RUMEAU , Mme Estelle DELPON à Guy FREBY, M Sébastien LOUBES à Audrey SURRE*

Absent excusé:

Désignation d'un secrétaire de séance : M. Guy FREBY

Ordre du jour :

1-DM n°1

2- Réalisation d'un prêt relais.

3- Motion personnel ONF

3-Questions diverses

1-DM n°1 ET Prêt Relais

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que le remboursement anticipé de prêt effectué par la commune en 2021 à hauteur de 150 000€. rend nécessaire de contracter un nouvel emprunt relais de 40 000 € auprès du Crédit Agricole. Cet Emprunt est adossé au projet d'investissement pour la réhabilitation de l'ancienne école de Saint-Pierre du Dessus.

Il résulte de ces décisions une proposition de DM N°1 soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

Réalisation d'un prêt Relais de 40 000 au taux de 0,90 %

Approuvée à l'unanimité.

Approbation de la DM N°1

Approuvée à l'unanimité.

3- Motion personnel ONF

Madame le Maire fait part de l'inquiétude des communes forestières concernant la réduction des effectifs de l'Office National des Forêts et de la dégradation des services rendus aux communes forestières pour la mise en œuvre de la gestion des forêts communales. Prenant acte de cette nouvelle dégradation dans la mise en œuvre du service public et déjà observé dans d'autres domaines d'activité madame le Maire propose de soutenir les démarches engagées par l'Association des Maires des Communes Forestières en approuvant la motion de soutien à cette association qui vise à maintenir les effectifs de l'Office National des Forêts à leur niveau actuel.

Approuvé à l'unanimité.

4-Questions diverses

41.Cérémonie du 11 novembre

Le Maire confirme le déroulement de la cérémonie et le devoir de présence des conseillers municipaux. La préparation de l'organisation est confiée à Patrick Voisin.

42.Le marché de Noël sera organisé le samedi 28 novembre de 10h à 17h avec le Comité des fêtes et l'association des cœurs battants sur la place devant la Mairie. Le Maire donne son accord aux modalités de mise en oeuvre proposées par Isabelle Porro et Cécile Gajan. L'installation sera prévue dès la veille sous réserve de la disponibilité du soutien technique et matériel à demander à M le Maire de Foix .Une exposition d'aquarelles se tiendra dans la salle du Conseil Municipal ouverte au public avec respect des règles de sécurité sanitaires.

Le Noël des enfants et des personnes âgées est programmé pour le 11 décembre à la salle des fêtes avec le concours des associations de la commune. Il est pris note par ailleurs, de la fourniture gracieuse de sapins de Noël par l'ONF

Départ en retraite de la secrétaire de Mairie ; Le maire fait part de la manifestation de sympathie organisée le 12 novembre à l'occasion du départ en retraite de Christine Teulière.

4.3 Nouvelles modalités de gestion des déchets par le SMECTOM;Le Maire décide de faire préparer une carte communale avec identification des

lieux de dépôt et des places susceptibles de permettre le retournement des camions de collecte. Patrick Voisin rend compte de la réunion tenue avec une technicienne du SMECTOM afin de préciser les conditions et les lieux de mise en oeuvre du broyage des déchets verts (Kiosque à broyage).Il est proposé d'informer les habitants sur ces modalités à partir d'un premier test sur un espace communal en janvier 2022. De façon plus générale, l'ensemble des conseillers présents indiquent comprendre l'importance de la démarche mais regrettent que les modalités envisagées n'aient pas intégrées les conséquences de ces choix pour les personnes fragiles ou en situation de handicap. Le conseil est inquiet d'une multiplication probable des incivilités.

4.4 Travaux

Mme le Maire fait part de la reprise des travaux d'assainissement et d'amélioration des infrastructures au sein du hameau de Saint-Pierre du Dessus sous la responsabilité du SMDEA et la contribution de la Com-Com.

Guy Freby informe le Conseil Municipal de l'offre de services formulée par l'Office national des forêts pour concevoir et mettre en oeuvre le projet de création d'un parking et jardin suspendu à la sortie du hameau de Saint Pierre du Dessus . Il indique que le coût estimatif de l'étude préalable s'élève à 1820 € (HT) pour la mise au point de l'avant-projet et demande l'accord du Conseil Municipal pour engager ce travail qui doit servir à rechercher les financements et à recueillir l'accord formel des services concernés. Le Conseil confirme son accord à l'unanimité sur ce choix.

Mme le Maire propose qu'une consultation soit organisée par la commune afin de rechercher un coordinateur de travaux pour la réhabilitation de l'ancienne école de Saint Pierre du Dessus. Le Conseil confirme son accord à l'unanimité sur ce choix.

4.5 Commission Environnement

Guy Freby précise que les travaux de la commission seront repris en début d'année afin de faire le point quartier par quartier de l'état d'avancement des problèmes enregistrés et restant à traiter au regard de ceux répertoriés il y a 1 an lors des rencontres avec les habitants de ces mêmes quartiers.

Mme le Maire confirme en particulier son souhait de voir traiter les questions relatives au pluvial et aux incivilités

Séance levée à 19 h 30.

Le Secrétaire



GUY FREBY

Le Maire



VERONIQUE RUMEAU